



## LES CABINETS CARREL ET BG2V, CONSEILS D'ANAGENESIS BIOTECHNOLOGIES DANS LE CADRE D'UNE LEVEE DE FONDS DE 3 MILLIONS D'EUROS

Le Cabinet Carrel (Alexandra Carrel, associé, et Françoise Escoffier, *of counsel*) et BG2V (Stanislas Richoillez, associé, et Mathilde Périer, collaboratrice) ont accompagné la société Anagenesis Biotechnologies dans le cadre d'une nouvelle levée de fonds, la seconde, depuis sa création en 2011.

Boehringer Ingelheim Venture Fund (BIVF) et Cap Innov'Est (CIE), fond d'amorçage inter-régional français, déjà présent au capital d'Anagenesis pour ce dernier, ont ainsi investi 3 millions d'euros dans la société.

Anagenesis Biotechnologies (Anagenesis) est une biotech développant des thérapies pour le traitement pour les maladies dégénératives musculaires d'origine génétique et liées au vieillissement.

Les fonds levés seront investis dans les travaux précliniques nécessaires, notamment, à la mise au point d'un médicament permettant de lutter contre la dystrophie musculaire de Duchenne (DMD) et devraient permettre à la société de franchir une nouvelle étape en matière de création de valeur en identifiant le principal responsable de la maladie.

Anagenesis qui a déjà obtenu deux investissements privés de l'AFM (association française de la dystrophie musculaire) pour développer des applications dans le domaine thérapeutique du muscle squelettique et de Cap Innov'Est, vise à devenir le leader mondial dans le traitement des maladies musculaires.

Le Cabinet Carrel a conseillé Anagenesis sur l'ensemble des aspects IP et contractuels nécessaires à la réalisation de la transaction, confirmant ses compétences dans le développement des sociétés innovantes.

BG2V a pour sa part accompagné Anagenesis sur l'ensemble des aspects *corporate* liés à cette levée de fonds, confirmant l'expertise du cabinet dans les opérations de capital-développement et dans l'accompagnement de sociétés de biotechnologie.

### Intervenants :

#### **Conseil juridique d'Anagenesis :**

- **Cabinet Carrel**, avec Alexandra Carrel, associé, et Françoise Escoffier, *of counsel*, pour les aspects contractuels et de propriété intellectuelle.
- **BG2V**, avec Stanislas Richoillez, associé, et Mathilde Périer, collaboratrice, pour les aspects *corporate*,

#### **Conseil juridique de Boehringer Ingelheim Venture Fund :**

- **Mc Dermott**, avec Nicolas Lafont, associé, et Stephan de Groër, collaborateur.

---

### **A propos du Cabinet Carrel**

Le Cabinet Carrel est un cabinet de niche à Paris et Genève, spécialisé dans l'innovation et le transfert de technologies.

Le Cabinet Carrel conseil des sociétés de biotechnologies, de matériel médical, de services de recherche ou digitales, ainsi que des institutions académiques dans le cadre de partenariats stratégiques et joint-ventures, de collaboration de recherche, d'accords de coopération et de contrats de licence, ainsi que pour le développement (y compris clinique) de leurs produits. Il accompagne également ses clients dans le cadre d'opérations de création, de financement, d'acquisition ou de restructuration de sociétés, principalement sur les aspects contractuels, de propriété intellectuelle et réglementaires.

Pour en savoir plus : [cabinetcarrel.com](http://cabinetcarrel.com)

## A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de trente-cinq avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : [bg2v.com](http://bg2v.com)

---

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - [dias@bg2v.com](mailto:dias@bg2v.com)